



STOP CA SUFFIT !

LES ORGANISATIONS SYNDICALES DEMISSIONNENT DES INSTANCES !

La CGT Forêt, EFA CGC, Génération forêts UNSA, SNTF FO et le SNUPFEN Solidaires ont décidé de démissionner des Comités Techniques, des Comités Hygiène et Sécurité, ainsi que des commissions syndicales et nationales. POURQUOI ?

Un climat social délétère !

Malgré les nombreuses alertes faites par les organisations syndicales, rien ne change au sein de l'ONF !

- La poursuite de la saignée des effectifs.
- Un climat de terreur mis en place depuis deux ans auprès de l'encadrement et d'une manière plus généralisée avec la sortie de notes de service sur la discipline, la liberté d'expression ou la probité.
- Un management agressif visant à isoler les personnels et à les opposer entre eux.
- Des instances dévoyées, où vos représentants ne sont pas entendus, voire humiliés et réduits à de la simple figuration.
- Des orientations sur l'organisation de l'établissement décidées sans aucune concertation ; périmètre des DT, « évolution » des métiers.
- Des orientations de gestion des personnels illégales.
- Une privatisation de l'emploi, prévue par le COP mais accélérée par la direction générale, sans respect du cadre réglementaire...

Et nous arrêterons ici une liste qui est malheureusement bien plus longue.

Dans le contexte actuel les organisations représentant 90% des personnels ne croient plus à une amélioration possible du climat social. L'intersyndicale préfère interpeler les tutelles pour qu'elles prennent leurs responsabilités en mettant fin à ce désastre social.

Une gestion des forêts publiques en danger !

- Un contrat d'objectif qui a été rejeté par **toutes** les organisations syndicales,
- Un modèle économique tronqué, dénoncé lors des négociations du COP mais maintenu malgré tout par les tutelles et la direction.
- Le constat aujourd'hui de la direction elle-même que le COP n'est pas réaliste et que les finances ne suivent pas.
- Une politique forestière axée uniquement sur la récolte de bois.
- Un réinvestissement insuffisant en forêt domaniale.
- Un abandon des partenariats avec les associations environnementales.
- Un abandon des missions de police.
- Une volonté de changer le métier de forestier généraliste pour le spécialiser sur les missions les plus rémunératrices.
- Un transfert de tâches vers les ouvriers forestiers avec la volonté de casser l'investissement des personnels de terrain pour la forêt.
- Une casse des métiers administratifs, par un transfert de leurs tâches vers les personnels techniques.
- Etc....

Aujourd'hui, la démission des instances doit servir d'électrochoc auprès des tutelles, du gouvernement, mais également auprès des personnels.

Jusqu'à nouvel ordre les syndicats ne souhaitent pas démissionner des CAPC dans l'attente des réactions des ministères.

Ensemble nous pouvons défendre la santé des personnels, nos métiers et la forêt. Pour cela nous devons collectivement nous mobiliser !